

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Improvisation instrumentale
Code	
Filières, orientations et options	☐ BA OF ARTS EN MUSIQUE ☒ BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT ☐ Instruments ☐ Instruments historiques ☐ Chant ☐ Direction d'orchestre ☐ Direction de chœur ☐ Composition ☐ Composition à l'image ☐ Musique et musicologie
	☒ MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE ☐ ENSEIGNEMENT ☐ Instrumental ☐ Vocal ☐ Théorie ☐ MUSIQUE À L'ÉCOLE ☒ RYTHMIQUE JAKES-DALCROZE
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE ☐ CONCERT ☐ Instruments ☐ Chant ☐ <i>Option Musique de chambre</i> ☐ <i>Option Musique contemporaine</i> ☐ <i>Option Composer-performer</i> ☐ ORCHESTRE ☐ ACCOMPAGNEMENT ☐ <i>Option Chef de Chant</i> ☐ MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE ☐ SOLISTE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ PRATIQUE HISTORIQUE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ MUSIQUE MÉDIÉVALE ☐ DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE ☐ DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE
	☐ MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE ☐ COMPOSITION ☐ COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE ☐ <i>Option Multimédia</i> ☐ THÉORIE MUSICALE ☐ <i>Option Enseignement</i> ☐ <i>Option Recherche</i> ☐ <i>Option Ethnothéories</i>
	☐ MA EN ETHNOMUSICOLOGIE
	☐ Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

Site	☒ Genève ☐ Neuchâtel	
Niveau du cours	Si cours annuel : ☒ A1 ☒ A2 ☒ A3 ☒ A4 ☒ A5	Si cours semestriel : ☐ S1 ☐ S2 ☐ S3 ☐ S4
2. Organisation		
Organisation temporelle	☒ Cours régulier annuel ☐ Cours régulier semestriel ☐ Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>	
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	60	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre		
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	☐ Cours individuel ☒ Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) ☐ Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) ☐ Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) ☐ Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) ☐ Autre : Type d'enseignement : Nombre d'étudiant-e-s :	
Langue(s) d'enseignement	☒ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais	
3. Prérequis		
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	☒ Pas de prérequis ☐ Avoir validé l'unité d'enseignement : ☐ Autre(s) :	
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)		
A1: • Développer l'écoute du son, la recherche, la diversité des objets sonores. • Développer la curiosité et l'imagination sonore. • Appliquer au jeu improvisé les compétences acquises en harmonie pratique et théorique. • Développer un vocabulaire musical tonal, non tonal, modal, exploitable en improvisation pour le mouvement et l'enseignement. • Acquérir une certaine aisance et spontanéité pour improviser. • Développer l'adaptation au contexte sonore, visuel, corporel, et à ses changements. • Développer une technique instrumentale appropriée à l'improvisation. • Être initié à improviser dans un contexte pédagogique ou de performance, et en association avec différentes contraintes (observation d'un groupe, mouvement corporel, texte, chant). • Développer le sens de la forme musicale (gestion du temps et du matériau musical utilisé). • Développer le sens de la musicalité (phrasé, nuances, respirations, intentions) et la transmettre cette musicalité.		

A2 :

- Développer l'autonomie dans la recherche sonore.
- Développer un vocabulaire musical tonal, non tonal, modal, exploitable en improvisation pour le mouvement et l'enseignement.
- Acquérir de l'aisance et spontanéité pour improviser.
- Approfondir l'adaptation au contexte sonore, visuel, corporel, et à ses changements.
- Développer la technique instrumentale pour l'improvisation.
- Commencer à improviser dans un contexte pédagogique ou de performance, et en association avec différentes contraintes (observation d'un groupe, mouvement corporel, texte, chant).
- Développer le sens de la forme musicale (gestion du temps et du matériau musical utilisé).
- Développer le sens de la musicalité (phrasé, nuances, respirations, intentions) et la transmettre cette musicalité.

A3 :

- Avoir acquis les fondamentaux du vocabulaire tonal et non tonal, spécifiquement exploitable en improvisation pour le mouvement et l'enseignement.
- Avoir acquis l'aisance et la spontanéité nécessaires pour assurer une improvisation fluide et sûre.
- Avoir acquis une capacité d'adaptation immédiate au contexte sonore, visuel, corporel, et à ses changements.
- Avoir développé des outils techniques appropriés à l'improvisation.
- Être capable d'utiliser son improvisation dans un contexte pédagogique, et en association avec d'autres contraintes (observation d'un groupe, mouvement corporel, texte, chant).
- Avoir développé le sens de la forme musicale (gestion du temps et du matériau musical utilisé).
- Avoir développé le sens de la musicalité (phrasé, nuances, respirations, intentions) et être capable de transmettre cette musicalité.

A4 et A5 :

- Avoir acquis un vocabulaire musical tonal et non tonal varié et riche, spécifiquement exploitable en improvisation pour le mouvement et l'enseignement.
- Avoir acquis l'aisance et la spontanéité nécessaires pour assurer une improvisation fluide et sûre.
- Avoir acquis une capacité d'adaptation immédiate au contexte sonore, visuel, corporel, et à ses changements.
- Avoir développé une technique instrumentale appropriée à l'improvisation.
- Être capable d'utiliser son improvisation dans un contexte pédagogique ou de performance, et en association avec d'autres contraintes (observation d'un groupe, mouvement corporel, texte, chant).
- Avoir développé le sens de la forme musicale (gestion du temps et du matériau musical utilisé) et notamment de la forme complexe : thème et variations, développement motivique, forme narrative.
- Avoir développé le sens de la musicalité (phrasé, nuances, respirations, intentions) et être capable de transmettre cette musicalité.
- Avoir expérimenté des situations de performances dans le domaine de l'improvisation instrumentale : auditions, ateliers d'expérimentations, démonstrations.

5. Contenu et forme de l'enseignement

A1:**1. Connaissances harmoniques :**

- Degrés I-II-IV-V, accords 5 et 6
- Jusqu'à 3 altérations (2 altérations piano 2ème instrument)
- Répertoire de chansons
- Modes anciens en mélodie sur ostinato, transposition
- Réservoir de notes, intervalles parallèles, exploration harmonique libre
- Schémas harmoniques

2. Sens mélodique :

- Une voix libre, modal, tonal, tonal sur accompagnement harmonique (3 mains)
- Imitation, répétition, question / réponse
- Travail sur le caractère, la mesure, le tempo, la carrure, les tessitures.
- Chanter en s'accompagnant
- Aborder le 2 voix tonal

3. Sens de la forme :

- D'après une image (tableau, photo, etc.) ou un texte
- Apprendre à gérer son temps d'improvisation
- Dialogue professeur-élève
- Modulations ABA

4. Jeu pianistique :

- Exploration du clavier, des dynamiques, tempi, articulations.
- Ecritures fondamentales (basse, accords main droite ou main gauche, accords répétés ou arpégés type Alberti, etc.)
- Motifs atonaux

5. Sens rythmique :

- Motifs rythmiques simples en boucle, ostinatos rythmiques
- Phrases rythmiques
- Mesures régulières (2-3-4 temps, binaire-ternaire)

6. Pour l'enseignement :

- Démarches : marche, course, sautillé, galop
- Tempi variés et type d'accompagnements variés.
- Suivre, susciter des mouvements simples et répétés. Idem avec matériel
- Suivre une battue à 2, 3, 4 temps
- Créer une ambiance sonore, suggérer des images sonores

A2 :

1. Connaissances harmoniques :

- Accords 7 du V, 6/4 de cadence, V/V
- Jusqu'à 3 altérations
- Répertoire de chansons (dont une ou plusieurs composée(s) par l'étudiant-e)
- Modes anciens, alternance de modes.
- Initiation aux modes exotiques
- Empreintes parallèles, couleurs harmoniques
- Schémas harmoniques
- Initiation au jazz (II-V-I, blues)

2. Sens mélodique :

- 1 voix tonale, 2 voix libres, modales, tonales
- Travail sur la construction mélodique
- Chanter en s'accompagnant, harmonisation et repiquage de chansons populaires

3. Sens de la forme :

- D'après des caractères, personnages, situations, impliquant la mémorisation des thèmes joués
- Jeu collectif, écoute et prise de parole
- Dialogue tonal
- Modulations ABACA

4. Jeu pianistique :

- Prise de conscience du potentiel expressif, dynamique, incitatif du clavier
- Ecritures faisant référence au répertoire classico-romantique
- Mobilité des mains (chant main gauche, mains parallèles...)
- Motifs atonaux

5. Sens rythmique :

- Phrases rythmiques variées en tempi et caractères
- Mesures régulières, à temps irréguliers
- Superposition de valeurs (croches-noires-blanches), dissociations rythmiques

6. Improvisation pour le mouvement et l'enseignement :

- Démarches : varier les manières de jouer, constituer un répertoire de démarches

- Suivre, susciter des mouvements simples et répétés (développer le répertoire et la complexité)
- Dissociation main-regard-voix
- Chorégraphie à accompagner (« live » ou vidéo)
- Adaptations de chansons populaires pour l'enseignement
- Adaptation de schémas harmoniques à des exercices de rythmique

A3 :

1. Connaissances harmoniques :

- V/... (dominantes secondaires)
- Jusqu'à 3 ou 4 altérations
- Répertoire de 3 chansons, dont une composée par l'étudiant-e
- Modes anciens, transposition de modes
- Initiation aux modes exotiques
- Dialogue atonal, développement de motifs, notamment construits sur des intervalles et empreintes
- Schémas harmoniques
- Duo tonal (3 mains : accompagnement harmonique réalisé par l'élève)

2. Sens mélodique :

- 2 voix tonale non modulante
- Développement de motifs mélodiques, construction mélodique
- Sensibilisation à la prosodie, aux appuis, élans, directions mélodiques
- Chanter en s'accompagnant

3. Sens de la forme :

- D'après des caractères, personnages, situations, impliquant la mémorisation des thèmes joués
- Duo tonal (3 mains)
- Duo/ dialogue atonal (écoute et prise de parole, accompagnant/accompagné, réaction, adaptation, mémorisation)

4. Jeu pianistique :

- Prise de conscience du potentiel expressif, dynamique, incitatif du clavier
- Écritures faisant référence aux danses (valse, tango, polka, latino, etc.)
- Mobilité des mains, associations, dissociations (croisements de mains, échanges de rôles entre les mains, alternances, etc.)
- Développement de motifs atonaux

5. Sens rythmique :

- Motifs rythmiques intégrés à une forme, une succession de mouvements ou démarches
- Mesures irrégulières, à temps irréguliers
- Superposition de valeurs (croches-noires-blanches), dissociations rythmiques

5. Improvisation pour le mouvement et l'enseignement :

- Démarches : capacité à s'adapter aux situations (changements de démarches, de tempi, etc.)
- Répertoire de mouvements (« saute à pieds joints », « écarte-serre », etc.)
- Suivre, modifier, susciter des mouvements, à partir d'une image ou d'une histoire
- Dissociation main-regard-voix
- Adaptation de schémas harmoniques à des exercices de rythmique, à des mouvements, à des démarches.

A4 et A5 :

1. Connaissances harmoniques :

- Harmonie tonale en lien avec les époques stylistiques (baroque, classique, romantique)
- Tonalités usuelles jusqu'à 5 altérations et jusqu'à 7 altérations en A5
- Modulations aux tonalités voisines, et approche des tonalités éloignées
- Harmonisation simple sur le vif
- Vocabulaire modal vairé (modes anciens, tons entiers, pentatonique, méditerranéen, 1/2ton – ton)
- Enchaînement et transposition de différents modes
- Vocabulaire atonal libre, intervallique, par empreintes, par couleurs

2. Sens mélodique :

- Conduite de 2 ou 3 voix simultanées. Initiation au contrepoint imitatif, tonal ou non tonal
- Chanson accompagnée, mise en chanson d'un texte
- Développement de motifs mélodiques

3. Sens de la forme :

- Dialogues improvisés. MA II : conduire un dialogue
- Chemins de modulations
- Thème et variations tonal et non tonal et en A5 thème et développement
- Narration, illustration improvisée (histoire, bande dessinée, film)

4. Jeu pianistique :

- Ecritures inspirées du répertoire et écritures en lien avec le mouvement
- Mobilité des mains, associations et dissociations, réactivité, adaptabilité, sens du contraste (tessiture, articulation, vitesse, densité, nuance)
- Maîtrise du potentiel incitatif, dynamique, expressif du clavier, en lien avec les applications pédagogiques et pour le mouvement corporel

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

- | | | |
|--|---|--|
| ☒ Examen noté* | ☐ Contrôle continu noté* | ☐ Participation |
| ☐ Rapport de stage | ☐ Co-évaluation | ☐ Autre(s) : |

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- | | | |
|---|--|---|
| ☒ Prestation artistique | ☐ Production écrite | ☐ Production orale |
| ☐ Autre(s) : | | |

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

- | | |
|--|---|
| ☒ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative | ☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative |
| ☒ Expert-e interne | ☒ Expert-e externe |
| ☒ Représentant-e de la direction (présidence) | |

Remarque(s) :

En BA1, BA3 et MA2 le jury de l'examen est composé de 3 personnes : un-e représentant-e de la direction, un-e spécialiste de la discipline et un-e expert-e extern-e.

En BA2 et MA1 le jury de l'examen est composé de 2 personnes : un représentant-e de la direction et un-e expert-e extern-e.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	☒ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9.

	La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.
8. Remarques	
Dans le cadre de la validation du module, l'unité d'enseignement Improvisation instrumentale est définie comme éliminatoire, et ne peut par conséquent pas faire l'objet d'une compensation au sein du module dans lequel elle est inscrite.	
9. Bibliographie	
• Nombreux documents internes (glossaires et répertoires pour l'harmonie pratique, mémoires et synthèses sur la pédagogie de l'improvisation...) • Ouvrages et articles de Jaques-Dalcroze. • <i>La partition intérieure</i> (Jacques Siron).	
10. Enseignant-e-s	
Tamaé Gennai Deveaud Pablo Cernik Stéphane Orlando Pascale Rochat-Martinet	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM